

29/05/2019 05:01 | [Chatelleraut](#) | [CHATELLERAULT](#)

••• Plus de moyens mais pas assez de places



Le manque de places ne concerne pas que le Châtelleraudais.

Combien de temps fallait-il pour obtenir une place au foyer de vie du Chillou? Au bout du téléphone, la directrice du pôle vie sociale de l'APAJH86 hésite. « *Plusieurs années* », avance finalement Nicole Uzenat.

"Le nombre de places est problématique"

Un manque de place qui a motivé le déménagement du foyer de vie dans des locaux neufs agrandis. « *Mais sur l'ensemble du département, on manque de places*, déplore-t-elle. *Certaines personnes doivent rester chez elles, d'autres ne sont pas placées dans des établissements adaptés.* »

Un constat que partage le docteur Thierry Champion, président de l'association Handisoins 86. « *Le nombre de places reste problématique, les gens montent jusqu'à Loudun pour en trouver* », assure-t-il. D'après lui, le temps d'attente peut monter « *jusqu'à 4 ou 5 ans* ».

« *On manque de place dans les établissements* », concède Valérie Dauge. Au Département, la collectivité compétente, c'est elle qui est en charge de ce dossier.

Elle tempère néanmoins: « *Il y a eu des choses de faites, mais on part de loin.* »

Au total, il y a 1.124 places dans les 48 établissements de la Vienne. Surtout, le budget a fortement augmenté, de près de 40% en 11 ans. Il s'élève aujourd'hui à 43,19% M€, 10% du budget du Département.

D'après la première vice-présidente, l'attente moyenne pour obtenir une place n'est pas supérieure à un an. « *Cela dépend des établissements, mais le délai est correct par rapport aux autres départements* », explique-t-elle.

Elle n'en pointe pas moins le désinvestissement de l'État. « *Le budget non compensé s'élève à 54,6 M€ en 2017, c'est un frein au développement* », critique-t-elle.

Développer l'accueil à domicile

Dans ce contexte budgétaire contraint, la solution, à ses yeux, est de développer l'accueil en dehors des établissements spécialisés. « *On veut mettre l'accent sur l'accompagnement à domicile, qui coûtera moins cher* », avance ainsi Valérie Dauge. Autre possibilité, les familles d'accueil: 162 d'entre elles hébergent aujourd'hui des personnes en situation de handicap dans le département.

Enfin, le département veut développer les résidences partagées. « *Il y en aura dans le prochain schéma 2021-2024* », promet la vice-présidente.